

Inutile de dire à la Chambre que le ministre des Travaux Publics est l'homme dont je veux parler. J'ai dit qu'il revenait de France, un pays qui, malheureusement, dans le moment, manifeste le plus violent antagonisme contre l'Angleterre; un pays dont la presse et les hommes publics ne cachent pas leur vive sympathie pour les Boers. L'honorable ministre arrive d'un pays qui dénonce l'Angleterre, se réjouit des revers que subissent nos armées et des triomphes de l'ennemi.

Il me semble que l'honorable ministre (M. Tarte) a subi l'influence du milieu dans lequel il se trouvait. Voyons quelle était sa première déclaration à son retour au Canada. A un banquet offert à M. Herbet, voici ce que disait le ministre des Travaux Publics :

J'arrive de France où j'étais allé chercher les soins que peut donner la science française et je reviens au Canada plus français que jamais.

J'occupe un poste de ministre dans un gouvernement anglais, mais j'ai le droit de me dire français, et je vous dirai que si le titre de sujet anglais devait m'empêcher de me dire français, alors je renoncerais à m'appeler sujet anglais. Nous ne lançons aucune menace, vu que le bulletin secret est notre meilleure défense. Nous sommes libres et heureux sous les institutions anglaises, mais la France est toujours mon cher pays.

Je m'abstiendrai de commenter une semblable déclaration dans la bouche d'un ministre canadien. Si l'honorable ministre se fût contenté de se dire Canadien-français, il aurait nos sympathies, mais en revenant d'un pays qui se montre si violemment hostile à tout ce qui est anglais, se déclarer français d'abord, ce titre étant incompatible avec celui de sujet anglais, voilà une déclaration que je ne qualifierai pas, mais je laisserai ce soin au *Soleil*, de Québec, organe du premier ministre. Voici ce que disait ce journal, le 11 décembre :

A quoi bon pour certains de nos hommes publics se déclarer français d'abord et sujets anglais ensuite? On peut penser la chose, mais écrire et proclamer de telles idées devient une provocation criminelle et insensée.

Quand nous voyons l'organe du premier ministre, dans la province de Québec, commenter ainsi les paroles du ministre des Travaux Publics (M. Tarte), est-il étonnant de voir le public, qui ne subit pas les mêmes influences, envisager d'une manière moins favorable sa position?

M. l'Orateur, aucun ministre de la Couronne, de fait aucun Canadien n'aurait pu prendre une attitude plus définie et plus hostile à l'Angleterre.

Voici ce que disait, le 10 octobre, *La Patrie*, journal et propriété de l'honorable ministre (M. Tarte) ou de sa famille, journal que l'honorable ministre dit être l'organe du gouvernement dans le district de Montréal :

Aucun des orateurs qui ont porté la parole à Saint-Liboire n'a eu l'énergie de s'élever contre la politique dangereuse adoptée par les chefs du

parti conservateur durant les dernières semaines: la participation du Canada à la guerre du Transvaal et, comme conséquence, à toutes celles qui s'élèveront en Europe ou ailleurs.

M. Taillon, M. Beaubien, M. Bergeron se constituent les mannequins du torysme et de l'oranisme ontarien, c'est-à-dire des éléments les plus fanatiques et les plus funestes que nous ayons dans le pays.

Nous les dénonçons à la saine opinion publique. Nous demandons à nos concitoyens de flétrir leur criminelle lâcheté.

Qu'avaient fait ces Messieurs que dénonce *La Patrie*? Ils avaient eu le courage de leurs convictions et déclaré que dans les circonstances il était du devoir du gouvernement canadien de venir en aide à la mère-patrie et de donner effet aux déclarations consignées dans les débats de la Chambre des Communes et du Sénat du Canada.

M. BERGERON : Et c'est l'attitude prise ensuite par le gouvernement.

Sir CHARLES TUPPER : Oni, M. l'Orateur, et dès que le gouvernement a adopté cette recommandation même de M. Bergeron et de ses amis de la province de Québec, il devient l'objet des attaques de *La Patrie*, qui l'accuse de lâcheté criminelle. Pourquoi alors le ministre des Travaux Publics est-il resté avec le premier ministre et ses collègues ainsi attaqués? Il ne serait peut-être pas conforme aux règles parlementaires d'indiquer l'unique raison qui pouvait maintenir ensemble dans le même cabinet ces hommes d'opinions si opposées sur une grave question nationale; mais je veux rendre justice à *La Patrie*. Voici ce que disait encore ce journal, le même jour :

Qu'avons-nous à voir dans les affaires d'Afrique? Quels intérêts avons-nous dans le Transvaal? Pourquoi irions-nous offrir à ces régions éloignées les deniers et le sang des contribuables canadiens?

M. l'Orateur, cela était-il de nature à aider le gouvernement dans l'application des principes émis par cette Chambre?

Le lendemain, *La Patrie* disait :

Sir Wilfrid Laurier a rendu, l'autre jour, très clairement la position du gouvernement en déclarant qu'il n'y aurait aucune justification à ce que le gouvernement offrir ou envoyât un contingent sans consultation préalable avec les Chambres. Il ressort donc que le gouvernement n'a fait au gouvernement impérial l'offre d'aucun contingent militaire.

Pour notre part nous n'avons aucune hésitation à déclarer que si le cabinet Laurier eût pris sur lui la responsabilité d'engager l'avenir du Canada, en envoyant au Transvaal, aux frais de l'Etat, un contingent militaire, nous eussions condamné sa politique.

Ainsi, l'honorable ministre menace ses collègues des foudres de son puissant organe *La Patrie* s'ils osent différer d'opinion avec lui sur cette question.

Le contingent canadien qui part pour le Transvaal est composé d'hommes qui ont volontairement offert leurs services.